

## **Tribunal Permanent des Peuples Contre la Guerre Impérialiste et l'OTAN**

### **Convocation**

Les media veulent nous faire croire que la guerre arrive toujours en dehors de nos frontières, que nous ne pouvons rien faire pour l'éviter, qu'il n'y en a pas de responsables, et s'il y en a, ils resteront impunis.

Mais la réalité est que, dans un monde globalisé, personne n'est étranger à la guerre et nous les peuples, nous avons le devoir moral d'en être les témoins et, comme disait B. Russell à propos de la guerre du Vietnam, « notre tâche est de faire que l'humanité donne témoignage de ces crimes terribles et de joindre l'humanité à la justice » (2ème Session du Tribunal International de Crimes de Guerre, novembre 1967).

La méconnaissance ne peut pas justifier notre passivité devant les plus de 31 conflits armés ouverts aujourd'hui. Depuis la Seconde Guerre Mondiale, les guerres ont produit 16 millions de morts, dont 90% des victimes d'aujourd'hui sont des civils, 75% étant des femmes et enfants. L'année 2014 s'est terminée avec le chiffre record de 51,3 millions de déplacés.

Les pays et les coalitions occidentaux ont été les responsables avérés de cette guerre globale et constituent la principale menace contre la paix.

Le Forum contre la guerre impérialiste et l'Otan est né comme une initiative de l'Alliance d'Intellectuels Anti-impérialistes avec le but d'organiser des sessions de débats et d'analyse sur la guerre qui aident à la création d'une conscience et à la mobilisation sociale face aux manœuvres militaires de l'Otan, les plus importantes depuis la Seconde Guerre mondiale, qui auront lieu dans le Détroit de Gibraltar en octobre 2015.

Après un an de travail pendant lequel se sont engagés des intellectuels, militants, organisations politiques et sociales, nous, membres du Forum, avons décidé de convoquer une première rencontre en vue de constituer un Tribunal Permanent contre la Guerre impérialiste et l'Otan.

Nous sommes convaincus que la guerre n'est pas un hasard ni une fatalité, mais bien le résultat d'un système économique déprédateur et injuste, basé sur l'exploitation et l'extermination, devant lequel personne ne peut rester indifférent.

Nous convoquons toutes les organisations sociales, les collectifs et ceux qui désirent participer dans l'élaboration d'une déclaration contre la guerre et au profit d'une culture anti-belliciste depuis différents domaines et points de vue, à collaborer dans la création et développement du Tribunal Permanent des Peuples contre la Guerre Impérialiste et l'Otan.

Les premières sessions constitutives du Tribunal auront lieu à Madrid, les 6, 7 et 8 novembre 2015. Son point de départ sera la dénonciation des manœuvres de l'Otan qui se dérouleront à Gibraltar aux mêmes dates.

## **Bases de la convocation:**

### **1.- Objectifs**

Le Tribunal Permanent contre la Guerre impérialiste et l'Otan prétend être un observatoire des guerres, leurs causes, conséquences et responsables. De même, il sera un canal en vue de la création d'une archive de la mémoire et de la résistance des peuples contre la barbarie de la guerre.

Tout en entendant que la guerre n'est pas seulement l'intervention armée mais aussi l'assujettissement par la force à travers l'économie et la politique, portant atteinte au droit à l'exercice de la souveraineté des peuples, le Tribunal prétend conformer et diffuser une condamnation sociale et politique de la situation créée par les interventions militaires.

### ***Ses objectifs concrets sont:***

Mettre autant que possible en relation les organisations sociales, politiques et syndicales ainsi que les mouvements sociaux, dans une condamnation de la guerre et ses instruments.

Documenter et contribuer à la promotion des actions légales qui peuvent être entreprises pour en finir avec l'impunité des responsables de guerre.

Contribuer au développement d'une conscience sociale anti belliciste.

Montrer que la guerre, comme d'autres grands sujets qui déterminent nos vies, reste hors du débat et de la décision de la population.

Alerter sur la constante escalade belliciste, l'augmentation des guerres et de leurs victimes, de la cruauté et de la souffrance des plus démunis.

Contribuer à la mobilisation des peuples contre les guerres impérialistes et leurs conséquences.

### **2.- Qui sont convoqués :**

Toutes les organisations sociales, des collectifs et individus qui désirent participer à l'élaboration d'une déclaration contre la guerre et en faveur d'une culture anti-belliciste depuis différents domaines et points de vue.

Tous ceux qui désirent être témoins et apporter un témoignage sur les crimes de guerre.

### **3.- Inscription et formes de participation :**

Le Tribunal s'organisera en groupes thématiques de travail auxquels on pourra assister en personne, par vidéoconférence ou au moyen de communiqués.

Les organisations et les personnes intéressées devront se mettre en contact avec l'organisation du Tribunal via le courrier électronique que la Plateforme Globale Contre les Guerres a ouvert à cet effet :

[tribunalcontralaguerra@gmail.com](mailto:tribunalcontralaguerra@gmail.com)

Les organisations et les personnes intéressées peuvent envoyer leurs propositions, en indiquant l'aire ou les aires thématiques où elles désirent participer et sous quelle forme, ainsi que si elles désirent ouvrir les aires thématiques à d'autres domaines.

Dans les propositions de participation, on doit faire mention expresse à la forme dans laquelle on désire collaborer: personnellement, par vidéoconférence ou au moyen d'une communication écrite, un audio ou une vidéo. De même, il faudra préciser la disponibilité pour participer dans les Groupes de Travail.

La date limite pour l'envoi de propositions de participation (de 1 à 3 feuillets) et des nouvelles aires thématiques est le 19 octobre.

Le 26 octobre sera communiquée la liste définitive des Groupes de Travail.

Il existe un secrétariat qui prendra en charge les tâches d'information, réception des propositions, constitution des groupes de travail par aires thématiques, assignation de travaux et propositions aux différents groupes, coordination et organisation de la logistique et déroulement de l'événement.

L'information à propos des aires thématiques et la création des groupes de travail seront publiés sur le blog du Forum contre la Guerre impérialiste et l'Otan ((<https://forocontralaguerra.wordpress.com/>)) à partir du 26 octobre.

Plusieurs jours avant la constitution du Tribunal, tous les participants disposeront de tous les textes à exposer et à débattre dans chaque Groupe de Travail.

### **4. Aires thématiques proposées jusqu'aujourd'hui:**

- 1 L'économie et les interventions militaires
- 2 La guerre et les médias
- 3 La guerre et la violence
- 4 La guerre et les lois
- 5 La violence contre les femmes, arme de guerre
- 6 Le rôle du capital financier dans le déclenchement des conflits
- 7 Divers domaines et manières de résistance
- 8 Le drame des déplacés; la souffrance des peuples

9 L'art et la culture dans la résistance à la guerre  
10 L'OTAN

## **5. Développement des sessions du Tribunal les 6, 7 et 8 novembre :**

Le Secrétariat du Tribunal, qui aura organisé les différentes Tables pour les Séances Plénières et les séances de chaque Groupe de Travail, facilitera aux participants toute la documentation pertinente.

Chaque Groupe de Travail aura une ou deux personnes responsables chargées de distribuer l'information et d'établir le contact avec les membres du groupe, et disposera d'un Rapporteur qui résumera ce qui a été exposé et débattu dans les séances plénières.

L'après-midi du 6 on célébrera une séance d'inauguration et la constitution des Tables par Groupes de Travail et Séances Plénières.

Dans l'après-midi du 6 et au matin du 7, auront lieu les séances des différents Groupes de Travail ou Tables thématiques. Chaque Groupe de Travail devra élaborer un résumé de sa séance, avec ses conclusions en forme de diagnostic et des propositions, lequel devra être présenté par le Rapporteur en Séance Plénière le 7 dans l'après-midi.

La première Séance Plénière du 7 aura comme but d'intégrer et de donner cohérence aux différents diagnostics et propositions des Groupes de Travail. Le résultat de la première Séance Plénière constituera le premier document du Tribunal comme Fondement de la Déclaration finale.

Le 8 au matin la table de la Séance Plénière, avec les Rapporteurs des divers groupes de travail, élaborera un document synthèse des conclusions de la première Séance Plénière que sera présenté devant une seconde Séance Plénière en vue de son approbation finale. Ce dernier document constituera la Déclaration Finale du Tribunal Permanent des Peuples contre la Guerre Impérialiste et l'Otan.

## **6. la Diffusion des Conclusions du Tribunal Permanent des Peuples contre la Guerre Impérialiste et l'Otan:**

On sollicitera l'adhésion de personnalités et d'organisations à cette Déclaration Finale du Tribunal.

Toute la documentation contenant une information remarquable sur la guerre, ainsi que les documents apportés et générés durant la célébration du Tribunal, formeront un fond documentaire de libre disposition sur le blog du Forum Contre la Guerre Impérialiste et l'Otan :

(<https://forocontralaguerra.wordpress.com/>)